



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-045

Séance du 15 avril 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le neuf avril, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE,

Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 26

**Ayant pris part à la
délibération : 30**

Présents : Monsieur Sylvain CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Ambre SOULARD, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Anna CALS, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés donnant procuration : Monsieur Alain HERNANDEZ donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Monsieur Alain BOYER donnant procuration à Monsieur Pascal THIERY, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

Excusés : Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

Objet de la délibération : Ressources Humaines - Suppression et création d'emplois

Monsieur le Président informe l'assemblée que compte tenu des mouvements de personnel (retraite, disponibilité, évolution de carrière, ...) et des avancements de grade au sein de la collectivité, il s'avère nécessaire de disposer d'un tableau des effectifs qui permette de suivre précisément l'état des emplois et des personnels qui y sont affectés.

A cette fin, il est proposé de procéder à la suppression et à la création des emplois concernés comme suit :

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 29 février 2024,

Suppression d'emplois :

- un emploi permanent d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- un emploi permanent d'Adjoint d'animation à temps complet,
- un emploi permanent d'Adjoint du Patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- cinq emplois permanents d'Agent de maîtrise à temps complet,
- un emploi permanent d'Agent de maîtrise à temps non complet,
- un emploi permanent d'Agent de maîtrise principal à temps complet,
- un emploi permanent d'Adjoint administratif à temps complet,
- un emploi permanent d'Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle à temps non complet,
- deux emplois permanents de Rédacteur à temps complet,
- un emploi permanent d'Adjoint technique à temps complet.

Création d'emploi au service Enfance Jeunesse

- un emploi permanent d'Adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} mai 2024

Création d'emploi suite à avancement de grade 2024 :

- un emploi permanent d'Attaché Principal à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 081-200034049-20240415-2024_045-DE

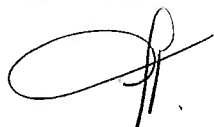
Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de supprimer et de créer lesdits emplois, de modifier en conséquence le tableau des effectifs, et indique que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



Communauté
de Communes
Centre Tarn

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX

